

Chiffres d'octroi de crédit aux indépendants et sociétés: premier trimestre 2007

CeFiP, rue de Ligne 1, 1000 Bruxelles ; 18 septembre 2007.

Le Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP) (www.cefip.be) présente, sur base d'une collaboration avec la Banque Nationale de Belgique, les derniers chiffres d'octroi de crédit aux indépendants et sociétés en Belgique.

Du premier semestre 2004 au premier trimestre 2007, l'octroi de crédit total aux indépendants et sociétés n'a cessé de croître. L'octroi de crédit a progressé de 1,8% durant le premier trimestre 2007, donnant ainsi une croissance annuelle de 5,9%. L'octroi total de crédit aux indépendants et aux petites, moyennes et grandes sociétés s'élevait, fin du premier trimestre 2007, à 159,8 milliards €. 102,4 milliards €, soit 64% du montant accordé, sont effectivement prélevés par les 369.699 débiteurs.

Une analyse plus détaillée des données permet toutefois d'apporter deux nuances à la dynamique positive présentée ci-dessus. Premièrement, on observe que le nombre de débiteurs, après 6 trimestres d'évolution positive, enregistre à nouveau une croissance annuelle négative (-0,7%). La seconde nuance réside dans le fait que cette dynamique diffère selon la taille des entreprises.

En ce qui concerne l'évolution du nombre de débiteurs, on observe que seules les petites sociétés enregistrent une croissance positive (il est vrai en baisse) (0,6%). Les grandes sociétés (-2,2%), les indépendants (-1,8%) et surtout les sociétés de taille moyenne (-3%) voient le nombre de leurs débiteurs partir à la baisse. Concernant les montants de crédit prélevés, une croissance annuelle positive a été observée chez les petites sociétés (+5,6%) et les sociétés moyennes (+7%) et dans une moindre mesure chez les grandes sociétés (0,5%). Le montant de crédit prélevé par les indépendants connaît une croissance annuelle négative (-1,6%).

Le degré d'utilisation (DU: rapport entre le montant de crédit prélevé et le montant de crédit accordé) progresse pour les petites sociétés (DU: 82,5%) et les grandes sociétés (DU: 51,4%) alors qu'il diminue pour les indépendants (DU: 82,3%) et les sociétés de taille moyenne (DU: 55,4%). Les dernières fluctuations observées montrent que le degré d'utilisation ne suit pas de tendance précise.

Résultat frappant, les indépendants et les petites sociétés représentent presque la moitié du montant total de crédit prélevé. Pour les PME (définitions BNB), ce pourcentage est d'environ 70%.

Pour conclure, on peut avancer les prévisions suivantes en ce qui concerne l'évolution de l'octroi de crédit aux indépendants et petites sociétés. Bien qu'on s'attende à ce que la croissance reste forte durant le deuxième trimestre 2007, on prévoit pour les troisième et quatrième trimestres une croissance en baisse voire négative. Les prévisions se basent sur l'évolution de la croissance économique, sur l'évolution des taux d'intérêts et sur l'impact potentiel (sur la confiance, l'aversion au risque et l'économie réelle) des turbulences financières observées sur les marchés financiers.

Pour de plus amples informations concernant le CeFiP et ses projets, consultez www.cefip.be.

Le CeFiP fut créé fin 2005, en réponse à la croissance négative des crédits aux indépendants et sociétés observée durant la période 2001-2003. Les missions du CeFiP sont la centralisation de l'expertise et des données pertinentes et la réalisation et coordination d'études et enquêtes consacrées au financement des PME. Pour ce faire, le CeFiP s'articule autour d'un Comité de pilotage où sont représentés tous les acteurs concernés au niveau belge.

Contact:

Rue de Ligne / de Lignestraat 1 – Bruxelles/Brussel 1000,
Tel +32/(0)2 209 08 35 - Fax +32/(0)2 209 08 34,
email info@cefip-kefik.be